

Présents : Martine BOLIVEAU, Sébastien GILLET, Philippe GOBIN Pierrick GUILLOU, Virginie LECUYER, Jean-Yves LEMAN, Jacques MARIN, Jean-Pierre MITARD, Pauline RADIGOIS, Yvon REYDELLET, Bernard THIBAudeau.

Excusés : Baptiste DEHAIES, Marie-Andrée LEMAN.

1/ CHAMPIONNATS SENIORS MASCULIN ET FEMININ

Masculins :

Les classements sont officialisés après le 7^e tour.

Montent en R3 : Orvault, Ste Pazanne, Montoir St Malo, Héric, et Pont St Martin.

Devant le nombre croissant de poules incomplètes, la Commission Sportive décide de supprimer, à la fin de la 2^e phase, une poule de D2. Les clubs en seront informés par la feuille des montées/descentes qui paraîtra avec les poules de la seconde phase.

En D5, les clubs de Léon Blum, Trignac, Le Pellerin demandent l'autorisation de faire jouer 2 féminines : accord de la Commission Sportive mais pas de montée en D4.

Féminins :

Les classements sont officialisés après le 7^e tour.

Monte en R2 : Thouaré.

2/ CHAMPIONNAT JEUNES

Les classements sont officialisés après le 5^e tour.

3/ CHAMPIONNAT CORPO

Nantes :

Aucun retard pour le championnat.

7 équipes engagées pour la Coupe.

Les individuels corpos auront lieu le 6 janvier.

St Nazaire :

Rien à signaler.

4/ CHAMPIONNAT VETERANS

Plusieurs rencontres en retard. Yvon Reydellet relancera les clubs.

Les individuels auront lieu le 12 janvier à St Malo de Guersac. Les inscriptions sont ouvertes.

5/ CRITERIUM FEDERAL

Pour le second tour, 5 personnes avaient prévenu qu'elles ne pourraient se déplacer en raison des manifestations « gilets jaunes ». La Commission Sportive ne leur infligera pas d'amende.

602 inscrits pour 74 clubs représentés.

6/ TROPHEE WACK SPORT

Pour les rencontres de 2019, tenir compte des classements individuels au 1^{er} juillet. Pour les joueurs n'ayant pas disputé des rencontres en 2018, il faudra tenir compte des classements au 1^{er} janvier 2019.

7/ CHAMPIONNAT LOISIRS

Rien à signaler.

8/ TOURNOIS

Rien à signaler.

9/ DIVERS

Les clubs de Bouaye, Indre, Toutes Aides n'ont pas réglé leur 2^e facture Spid. La Commission Sportive leur donne jusqu'au 15 janvier 2019. Passé cette date, ils perdront leur rencontre par pénalité.

Dans la salle de Mangin Beaulieu, des travaux sont en prévision (éclairage et coin convivial).

Le Secrétaire de séance
Jean-Pierre MITARD

PROCHAINE REUNION LE 20 FEVRIER 2019 A 18H30

(celle du 13 février étant annulée)

Frappe : Nathalie LEPAROUX